



## Ils viennent de créer le label intairieur



Nicolas Duhaméau et Janis Orero, deux des quatre créateurs du [label Intairieur](#). / Photo DDM, Michel Viala. Nicolas Duhaméau, Janis Orero, Marie-Pierre Achard et Cécile Le Berre ont travaillé de concert pour élaborer le label Int air ieur qui vient d'être dévoilé au public cette semaine. Tous quatre employés de PolyExpert Environnement Occitanie, ils ont créé la filiale Immolab pour développer ce label dont la finalité est de garantir une amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les logements neufs.

Pourquoi les logements neufs ? «Parce que depuis les années 70, la réglementation a exigé que l'on construise des bâtiments de plus en plus étanches et donc confinés. Cela a pour conséquences d'augmenter l'apparition de moisissures quand le renouvellement de l'air n'est pas bien assuré. Il se trouve que le problème de la qualité de l'air est plus accentué sur le logement neuf», annonce Nicolas Duhaméau.

La démarche de labélisation débute avant même que la première pierre du bâtiment soit posée. «La réflexion sur la qualité de l'air doit se faire dès les premiers coups de crayon de l'architecte», poursuit Nicolas Duhaméau. La demande de labélisation est faite par le maître d'ouvrage, que ce soit un promoteur ou un bailleur social. «Il est fondamental d'intervenir dès les premières phases d'élaboration des logements. Dans un premier temps, on identifie les sources de pollutions de la parcelle sur laquelle va être posé le bâtiment afin de l'orienter au mieux. Ensuite, on aura des exigences sur le bâtiment en lui-même, les matériaux et les équipements utilisés, les systèmes de ventilation», explique à son tour Janis Orero. Une fois que le processus de labélisation est enclenché, Immolab envoie un auditeur qui va intervenir à trois reprises : lors de l'analyse du site, de la conception et en fin de chantier. La prise en compte de ses exigences de labellisation dans la construction du bâtiment génère un surcoût de 0,85 %. «Le but étant d'amener les acteurs du logement vers cette démarche vertueuse.» Quant au coût de la labellisation, si Nicolas Duhaméau promet qu'elle est

www.ladepeche.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

«digeste», il ne souhaite pas encore communiquer dessus. Piloté depuis Toulouse, avec des partenaires d'Occitanie, ce label à vocation à devenir national.

www.label-[intairieur](#).fr intaiieur@immo-lab.fr

Le chiffre : 15 000  
litres > d'air. C'est la quantité que nous inspirons tous les jours par notre nez et notre bouche.